

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR
L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA
POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



IMO-OMI



UNEP-PNUE



**ATELIER EUROPEEN SUR L'IMAGERIE SATELLITALE ET
LES DEVERSEMENTS ILLICITES D'HYDROCARBURES EN
EUROPE ET EN MEDITERRANEE ET VISITE DU STOCK DE
MATERIEL DU FAST OIL SPILL TEAM (FOST) A
ROGNAC / MARSEILLE**

MEDIPOLE 2003

**Toulon, France
1^{er} - 4 octobre 2003**

RAPPORT



OCTOBRE 2003

ATELIER EUROPEEN sur l'Imagerie Satellitale et les Déversements Illicites d'Hydrocarbures en Europe et en Méditerranée, Toulon, France, 1-4 octobre 2003, et VISITE DU STOCK DE MATERIEL du FOST (Fast Oil Spill Team) à Rognac / Marseille

MEDIPOLE 2003

RAPPORT

INTRODUCTION:

1. Entre le mardi 2 octobre 2003 et le samedi 4 octobre 2003, le Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles des Eaux » (CEDRE) a organisé avec le soutien financier de la Commission européenne un **ATELIER EUROPEEN sur l'Imagerie Satellitale et les Déversements Illicites d'Hydrocarbures en Europe et en Méditerranée**, à Toulon, France.

2. En conformité avec son programme d'activités pour 2003 et tenant compte des recommandations des Réunions des Correspondants du REMPEC selon lesquelles les cours régionaux de formation doivent traiter de sujets spécifiques et de haut niveau, et gardant à l'esprit les recommandations des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone relatives à la surveillance aérienne et aux déversements illicites d'hydrocarbures, le Centre a décidé que ce serait une bonne opportunité d'unir MEDIPOLE 2003 à l'Atelier européen sur l'Imagerie Satellitale et les Déversements Illicites d'Hydrocarbures en Europe et en Méditerranée. L'Atelier a été précédé par une visite du stock de matériel du Fast Oil Spill Team (FOST) et de l'avion de surveillance français POLMAR le **1^{er} octobre 2003**, réservée aux représentants opérationnels du REMPEC qui ont participé à cet Atelier.

3. MEDIPOLE 2003 a été préparé en tenant compte des besoins du personnel opérationnel désignés par les autorités responsables du contrôle de la pollution, à jouer un rôle dans les activités de surveillance (détection de déversements illicites d'hydrocarbures en mer), la production de preuves et la poursuite judiciaire des contrevenants. La participation des Etats côtiers de la Méditerranée doit servir de catalyseur pour les actions qui doivent être menées ou envisagées par les pays méditerranéens en matière de lutte contre la pollution marine illicite.

4. Les objectifs de MEDIPOLE 2003 étaient de fournir aux participants l'opportunité de partager leur expérience opérationnelle en matière de déversements illicites, de comparer l'efficacité des mesures qu'on puisse utiliser contre les contrevenants à la législation sur la pollution marine, de présenter des outils nouveaux comme la télédétection satellitale et de contribuer également aux objectifs du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) qui impliquent le renforcement de la coopération entre Etats côtiers et la protection des ressources naturelles marines.

ORGANISATION :

5. L'organisation, la préparation et le déroulement de cet Atelier européen ont été menés sous la responsabilité du CEDRE, tandis que l'organisation des visites POLMAR et FOST a été de la responsabilité du REMPEC. En effet, avant l'ouverture de l'Atelier, le REMPEC a décidé d'ajouter au programme un jour de plus afin de donner, en même temps, l'opportunité aux participants de se familiariser avec les services offerts par l'industrie pétrolière en matière de pollution marine accidentelle et avec l'avion de surveillance utilisé par les autorités françaises pour la détection de nappes d'hydrocarbures comme suit :

- a) Mercredi, 1^{er} octobre 2003 (matin)
 - visite guidée du Fast Oil Spill Team (FOST), organisée par TotalFinaElf, Rognac ;
- b) Mercredi, 1^{er} octobre 2003 (après-midi)
 - présentation guidée à l'aéroport Marseille / Marignane de l'avion de surveillance POLMAR utilisé par la douane française.

6. Le rôle du REMPEC incluait :
- la préparation de la visite du stock de matériel du FOST et de l'avion de surveillance français POLMAR ;
 - l'invitation des participants (représentants opérationnels du REMPEC) ;
 - l'organisation du voyage et du logement des participants;
 - le transport sur place; (aéroport/hôtel/aéroport) – (hôtel/lieu de l'Atelier/hôtel) des participants ;
 - la prise en charge des frais de voyage/déplacement et des indemnités journalières pour les personnes en formation ;
 - le versement d'une somme par participant afin que CEDRE puisse fournir les services suivants :
 - la fourniture aux participants de tous les supports écrits ;
 - le lieu du séminaire (salle de conférence) ;
 - l'équipement audio visuel (rétro-projecteur, power point et vidéo projecteurs);
 - l'interprétation simultanée anglais/français/anglais ;
 - déjeuner pour tous les participants ;
 - les pauses café
7. Le rôle du CEDRE incluait :
- la préparation du programme de l'Atelier;
 - l'identification, la sélection et l'invitation de conférenciers étrangers, animateurs et présidents de deux tables rondes;
 - la mise en place d'une coordination avec le REMPEC et les services de secrétariat pendant la durée de l'atelier.
8. Le Cdr Elias Sampatakakis, Programme Officier (HNS) du REMPEC, était chargé d'assurer le bon déroulement de MEDIPOL 2003.
9. Comme toutes les activités de formation régionale organisées par le REMPEC, les langues officielles de MEDIPOL 2003 étaient l'anglais et le français et tous les cours ont été simultanément interprétés dans ces deux langues.
10. MEDIPOL 2003 s'est tenu dans la salle de conférence de l'Hôtel Mercure, Place Besagne, à Toulon, France.
11. Tous les participants à l'atelier pris en charge par le REMPEC et qui ont participé, étaient logés à l'Hôtel La Tour Blanche, Toulon.
12. Les horaires du Séminaire s'étendaient de 09h00 à 17h30/18h00 avec une pause déjeuner entre 12h30 et 14h00 et deux pauses café (matin/après-midi).
13. L'Atelier a été inauguré le mercredi 2 octobre 2003. Lors de la cérémonie d'ouverture, les participants ont été accueillis par le Préfet Maritime de la Méditerranée, l'Amiral Jean-Louis FILLON, par le représentant de la Commission européenne, M. Gilles VINCENT, et par le Directeur du REMPEC, le Contre Amiral Roberto PATRUNO. Ce dernier a présenté les activités en cours et futures du REMPEC en matière de prévention de la pollution opérationnelle par les navires, et il a également présenté le cadre juridique (nouveau protocole Prévention et Situation Critique) sur la base duquel l'amélioration de la surveillance des rejets illicites devrait être poursuivie dans la région méditerranéenne.
14. Un cocktail s'est tenu le vendredi 3 octobre 2003. Le Contre Amiral Roberto Patrino, qui a présidé l'Atelier le samedi 4 octobre 2003, a remercié les conférenciers pour leur contribution à cet Atelier ainsi que tous les participants pour leur participation active à MEDIPOL 2003. Il a également délivré les certificats de présence (c.f. **Annexe VI**) aux participants pris en charge par le REMPEC, puis a clôturé les travaux de l'Atelier.

PARTICIPANTS :

15. Trente-sept participants de vingt Etats côtiers méditerranéens ont assisté à MEDIPOL 2003, tandis que les participants de pays européens, et ceux qui ont été pris en charge par la Commission européenne venaient de pays suivants : la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays Bas, le Portugal, l'Espagne, le Royaume Uni et la Norvège (membre associé). Des observateurs des accords régionaux (la Commission de Helsinki, l'Accord de Bonn et l'Agence Spatiale Européenne (ESA), ont également participé à cette manifestation. Veuillez trouver en **Annexe IA** la liste complète des participants pris en charge par le REMPEC. La liste des participants pris en charge par la Commission européenne est fournie en **Annexe IB**.

16. MEDIPOL 2003 était destiné à des administrateurs gouvernementaux devant être impliqués, au niveau national, dans la prévention des rejets illicites des navires dans leurs pays respectifs. Leurs rôles envisagés dans les systèmes nationaux de préparation devaient comprendre des activités en matière de surveillance et de détection (détection des rejets illicites d'hydrocarbure), le rassemblement de preuves et la poursuite judiciaire des contrevenants. Les participants sélectionnés devaient déjà avoir une connaissance de base de tous les problèmes associés à la pollution marine.

17. Comme des expériences juridiques et opérationnelles concrètes devaient être présentées et discutées lors des différentes sessions de cet atelier, il a été demandé aux correspondants nationaux du REMPEC de sélectionner des participants ayant déjà une bonne connaissance des problèmes associés à la pollution marine due aux déversements d'hydrocarbures. En conséquence, les experts et le personnel opérationnel sélectionnés pour participer devaient être en position d'échanger leurs expériences, leurs besoins et leurs opinions et de contribuer à la formulation des propositions techniques détaillées afin d'améliorer les aspects de la surveillance et la poursuite judiciaire des contrevenants. Des propositions pratiques pouvant être envisagées par les pays méditerranéens devaient être présentées individuellement ou conjointement aux représentants des différentes autorités nationales responsables de la lutte contre la pollution dans les pays pour des initiatives éventuelles aux niveaux national et régional.

18. Vingt Etats côtiers méditerranéens ont nommé leurs représentants. La Communauté européenne a informé le REMPEC que deux représentants de la Commission européenne participeraient à l'Atelier et comme cette manifestation était financée par la Commission européenne, que tous leurs frais de participation seraient couverts par elle.

19. Le REMPEC a entièrement financé la participation de tous Etats côtiers méditerranéens représentés à l'Atelier. Chaque Etat côtier méditerranéen, non-membre de l'Union européenne, a été invité à nommer deux participants provenant de différentes autorités nationales jouant un rôle important dans les activités de surveillance et la détection (la détection des rejets illicites en mer), le rassemblement de preuves et la poursuite judiciaire des contrevenants. La France, la Grèce, l'Italie et l'Espagne ont été invités à nommer un seul participant, puisque 2 (deux) participants étaient couverts par la Commission européenne dans le cadre du projet EC/CEDRE. L'Egypte et le Liban ont nommé un troisième participant chacun, et ils ont entièrement financé leurs frais de participation. Deux autres participants provenant de l'Italie ont également participé à cette manifestation, leurs frais de participation étant couverts par eux-même.

20. La majorité des participants à MEDIPOL 2003 financés par le REMPEC était des fonctionnaires (33 sur 35) de divers ministères ou divisions gouvernementales. Vingt-trois (23) provenaient de ministères, départements, agences ou services en relation avec les affaires environnementales, et les 10 (dix) autres venaient de divisions en relation avec les affaires maritimes.

PROGRAMME:

21. Le programme MEDIPOL 2003, fourni en **ANNEXE II**, a été préparé en tenant compte des objectifs de l'Atelier, comme décrits au paragraphe 4, et a été par conséquent divisé en trois modules distincts.

22. Pendant la visite du stock de matériel du FOST à Rognac, M. François LE PORT (TOTAL), a donné une vue d'ensemble sur des activités principales entreprises dans la région méditerranéenne par le Fast Oil Spill Team (FOST) dans le cadre de TotalFinaElf. La visite s'est poursuivie avec le stock de matériel contre la pollution et l'équipement utilisé par le FOST. Pendant la visite de l'avion de surveillance français POLMAR à l'aéroport Marseille/Marignane, les possibilités opérationnelles de la deuxième génération de l'avion de surveillance POLMAR ont été expliquées aux participants par les pilotes du « Air Means Unit » de la Douane française. Pendant les visites, TOTAL SA a fourni aux participants une traduction simultanée anglais/français.

23. La première session du matin de l'Atelier fut dédiée à la poursuite judiciaire pour l'établissement d'une co-opération dans la région méditerranéenne (Convention à Barcelone-Plan d'Action pour la Méditerranéenne). Une conférence a été délivrée par le Coordinateur du PAM, M. L. CHABASON (sur ce sujet), ainsi que sur la surveillance de la mer Baltique (la convention d'Helsinki) et la mer du Nord (l'Accord de Bonn). Une attente particulière était portée sur les compétences requises en matière de surveillance opérationnelle. La deuxième session du premier jour (après-midi) a été consacrée à l'échange d'expériences opérationnelles échangées sur les utilisations, individuellement ou conjointement, de pratiques de surveillance en mer, pour améliorer l'efficacité de la surveillance ainsi que la poursuite des contrevenants.

24. Le deuxième jour a été consacré aux conférenciers principaux, qui ont présenté les aspects à aborder par les deux tables rondes établies, afin de discuter plus avant les questions posées et de proposer de recommandations:

- Table n°1: Techniques de détection (TED), animée par M. L. FUSCO, Agence Spatiale Européenne (ASE).
- Table n°2: Echange d'informations sur l'amélioration des procédures et la poursuite des contrevenants en Méditerranée (PIM) animée par M. D. ROY, CEDRE.

Les personnes en formation ont participé aux tables rondes, tenant compte de leur connaissance, expérience et formation scientifique.

25. Le troisième et (dernier) jour de l'Atelier a été consacré à la formulation de toutes les propositions et recommandations abordées pendant les discussions des tables rondes. Le Directeur du REMPEC, le Contre Amiral Roberto PATRUNO, a présidé la session. Il a résumé les questions principales abordées pendant l'Atelier, a présenté quelques recommandations concernant l'utilisation durable de pratiques de surveillance opérationnelles et combinées et identifiées les questions importantes qui doivent être examinées de façon approfondie dans un contexte national, régional ou international. Il a également souligné que la participation de pays européens, de pays membres de l'Union européenne, et des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone représente pour eux un bénéfice mutuel en terme d'échange d'information et d'expérience dans leurs pays respectifs. Les propositions et les recommandations approuvées pendant l'Atelier sont fournies en **Annexe V**.

CONFERENCIERS :

26. Le programme de l'Atelier était présenté par 5 (cinq) conférenciers. Les discussions qui ont eu lieu, ont été animées par:

- Jour 1: M. L. CHABASON
- Jour 3: Contre Amiral Roberto PATRUNO
- Jour 2: M. J.C. GARNIER, Secrétaire Général de la Mer, France, avec le soutien de M. François PARTHIOT, CEDRE. Pendant le deuxième jour, la table 1 (DET) a été animée par M. L. FUSCO ; ESA, et la table 2 (MIP) a été animée par M. D.ROY, CEDRE.

Les conférenciers se composaient de: Le Coordonnateur du PAM, M. L. CHABASON, un représentant de la Commission d'Helsinki, M. T. FAGO, un représentant de l'Accord de Bonn, M. S. HUISMAN ; M. T. TARCHI (EC-JRC-ISPRA) / M. L. FUSCO (ESA-ESRIN) qui ont animé une présentation conjointe ; M. E. CUBERO-CASTAN (CNES) ; des représentants de l'Agence Maritime et des Gardes Côtes, Royaume Uni et deux représentants du CEDRE (Messieurs T. STONE / F. PARTHIOT).

27. La liste complète des conférenciers est fournie en **Annexe III**.

DOCUMENTS:

28. Les documents distribués pendant MEDIPOL 2003 comprenaient les 5 (cinq) supports-papiers des présentations faites par les conférenciers pendant le premier jour ainsi qu'un résumé des compétences opérationnelles de la deuxième génération de l'avion de surveillance POLMAR, qui a été distribué aux participants lors de la visite.

29. Toutes les présentations et documents ont été distribués aux participants en version anglais/français.

30. La liste et des documents distribués pendant MEDIPOL 2003 est reproduite en **Annexe IV**

CONCLUSIONS DE L'ATELIER:

31. MEDIPOL 2003 visait à améliorer et mettre à jour les connaissances des cadres supérieurs impliqués, dans leurs pays respectifs, dans la prévention de déversements illicites d'hydrocarbures en mer. Une analyse comparative de l'efficacité de la surveillance en matière de pratique offensive en mer, au niveau d'une amélioration dans l'efficacité de la surveillance ainsi que la mise en valeur dans la poursuite des contrevenants a été présentée aux personnes en fonction. Les participants ont également bénéficié d'un échange d'expériences opérationnelles concrètes et judiciaires qui ont été présentées et discutées dans le cadre des accords régionaux en vigueur, principalement en relation avec la mer Baltique et la mer du nord.

32. Il est envisagé que les propositions et les recommandations qui ont été finalement approuvées, devraient faciliter et promouvoir un dialogue sur les questions prioritaires explorées aux niveaux national, régional et international en matière de surveillance opérationnelle utilisée pour la prévention des rejets illicites et la lutte en cas des situations critique.

ANNEXE 1A

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

XHAXHIU Shkelqim

Director of Maritime Transport Department
Ministry of Transport and Telecommunication
SHESHI "SKENDERBEJII"
S.S. Toptani Street Nr. 4
TIRANA

(Mob.) +355 68 20 55 804

E-mail: shxhaxhiul@yahoo.com

Certificat N°: 2227

MALOKU Arben

Specialist of Maritime Transport Department
Ministry of Transport and Telecommunication
SHESHI "SKENDERBEJII"
S.S. Toptani Street Nr. 4
TIRANA

E-mail: beni2000al@yahoo.com

Certificat N°: 2228

Tel: +355 (4) 22 80 08, 223 073

Fax: +355 (4) 23 46 54

ALGERIA / ALGERIE

LAOUIRA Abdelhafid (Dr)

Conseiller au Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement
Rue des Quatre Canons
ALGER

(Mob.) +213 (61) 501 886

E-mail: alaouira@yahoo.fr

Certificat N°: 2229

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZEGOVINE

ALIC Ramiza, B.Sc. Economist

Hydro – Engineering Institute
1 Stjepana Tomica Str.
71 000 SARAJEVO
E-mail: ramiza.alic@heis.com.ba

Certificat N°: 2230

VUCIJAK Branko, M.Sc. Mathematician

Hydro – Engineering Institute
1 Stjepana Tomica Str.
71 000 SARAJEVO
E-mail: branko.vucijak@heis.com.ba

Certificat N°: 2231

CROATIA / CROATIE

ANDRAKA Milivoj

Harbours Masters Office
Senjsko pristaniste 53
Hr – 51000 RIJEKA

Tel: +385 51 212 474

Fax: +385 51 212 696

(Mob.): +385 91 542 52 00

E-mail: milivoj.andraka@pomorstvo.hr

Certificat N° : 2232

CROATIA / CROATIE (cont...)

ZAUHAR Zlatko

“Dezinseksija”

Brajsina 13

HR – 51000 RIJEKA

Tel: +385 51 506 920

Fax: +385 51 512 769

(Mob.): +385 98 259 407

E-mail: Dezinsekcija@ri.htnet.hr

Certificat N°: 2233

CYPRUS / CHYPRE

AVGOUSTI Antonis

Fisheries and Marine Research Inspector

Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment

Department of Fisheries and Marine Research

Aeolou Str.

1416 NICOSIA

Tel: +357 228 078 67

Fax: +357 227 759 55

E-mail: aavgousti@dfmr.moa.gov.cy / antonis_avgousti@hotmail.com

Certificat N° : 2234

EFSTRATIOU Ioannis

Marine Surveyor A

Department of Merchant Shipping

Kylinis Street, Mesa Geitonia

CY 4007 LEMESOS

PO BOX 56193, CY 3305

Tel: +357 (25) 848 100

Fax: +357 (25) 848 200

E-mail: jefstratiou@dms.mcw.gov.cy

Certificat N°: 2235

EGYPT / EGYPTE

ABD EL KHALEK Ahmed Mostafa (Eng.)

GIS & RS Unit Manager

Egyptian Environmental Affairs Agency

30 Misr Helwan Agriculture Rd.,

Maadi, CAIRO

Tel: +202 525 6452

Fax: +202 525 6490

E-mail: amosa307@hotmail.com / Amoussa_eg@yahoo.com

Certificat N°: 2236

SHETA Ahmed Kasem (Chemist)

Egyptian Environmental Affairs Agency

30 Misr Helwan Agriculture Rd.,

Maadi, CAIRO

Tel: +202 525 6491 – 92

Fax: +202 525 6494

E-mail: ahmed_sheta@hotmail.com

Certificat N°: 2237

EGYPT / EGYPT (cont...)

EL KAZAZ Kamal (Eng.)**

Certificat N° 2238

Director

Marine Environment Protection & Port State Control Officer
PO Box 1 Porttawfiq
SUEZ

Tel: +20 62 33 11 23 / 33 11 24

Fax: +20 62 33 05 23 / 33 11 17

(Mob): +20 10 12 65 992

E-mail: redseaut@idsc1.gov.eg / KamalKazaz@hotmail.com

***Participation non sponsorisée par le REMPEC*

FRANCE/FRANCE

CASTANIER Jean-Paul

Certificat N°: 2239

Bureau Aeronaval des Douanes

8 rue Eugène VARLIN

BP 78410

44184 NANTES CEDEX 4

Tel : +33 (0) 2 51 84 43 16

Fax : +33 (0) 2 40 69 53 07

(Mob.) :+33 (0) 6 74 20 32 71

E-mail : jean-paul.castanier@douane.finances.gouv.fr

GREECE / GRECE

HATZOPOULOS Christos (Lt. Cdr H.C.G.)

Certificat N° : 2240

Hellenic Republic

Ministry of Mercantile Marine

Marine Environment Protection Division

109 Ipsilantou Str.,

185 32 PIRAEUS

Tel : +302 10 419 1132 – 419 1304

Fax : +302 10 422 0440 – 422 0441(+302 104 010 312)

E-mail : n/a

ISRAEL

VARBOURG Eii

Certificat N° : 2241

Eilat Marine Pollution Prevention Station

Marine and Coastal Environment Division

PO Box 1569

EILAT

Tel: +972 8 637 6376

Fax: +972 8 637 6375

E-mail: eliv@sviva.gov.il

ALKALAY Ronen

Certificat N°: 2242

Head of Marine Pollution Prevention Branch

Marine and Coastal Environment Division

PO Box 31007

HAIFA

Tel: +972 (4) 8633 500

Fax : +972 (4) 8633 520

E-mail : ronene@sviva.gov.il

ITALY / ITALIE

GIANGRECO Roberto (Dr)

Italian Ministry for the Environment and Territory
Sea Protection Department
Via Cristoforo Colombo, 44
00147 ROMA

Tel: +39 06 5722 3461
Fax: +39 06 5722 3491
E-mail: giangreco.roberto@minambiente.it

Certificat N°: 2243

LEBANON / LIBAN

WEHBE Samih (Dr)

Ministry of Environment
PO Box 70-1091
ANTELIAS

Tel: +961 (4) 52 22 22
Fax: +961 (4) 525 080 – 525 052
E-mail: s.wehbe@moe.gov.lb

Certificat N°: 2244

KABBARA Nijad (Dr)

National Centre for Marine Studies
Physical Oceanography Unit
PO Box 189
JOUNIEH

Tel: +961 9 918 570
Fax: +961 9 934 763
E-mail: nkabbara@cnrs.edu.lb

Certificat N°: 2245

EID G. Elie (Capt)**

Private petroleum sector
Techno Marine S.A.R.L.
Bouchrieh, Barbar Abou Jaoude Str.,
La Tour Building, 7th Floor,
BEIRUT

Tel: +961 3 29 29 90
Fax: +961 1 56 67 53
E-mail: navygroup@inco.com.lb

Certificat N°: 2246

*** Participation non sponsorisée par le REMPEC*

LIBYA / LIBYE

AMER Mohamed Massoud (Dr.)

Head, Office of Planning and Emergency Committee
Environment General Authority (EGA)
PO Box 83618
El-Gheran, TRIPOLI

Tel: +218 (91) 213 52 91
Fax: +218(21) 361 28 36
E-mail: ega@agalibya.org
dr_amer@yahoo.com

Certificat N°: 2247

MALTA / MALTE

MALLIA Anthony
Advisor/O.S.C.
Ministry Resources and Infrastructure
C/o Oil Pollution Response Module
Wied il-Kbir
QORMI

Tel: +356 (21) 250 694,
Mobile: +356 79494641
Fax: +356 (21) 250 673
E-mail: tony.p.mallia@gov.mt

Certificat N°: 2248

CINI Victor
Port Officer
Malta Maritime Authority
Marina Pinto
VALLETTA VLT 01

Tel: +356 21 22 22 03 - 4
Fax: +356 21 24 44 19
E-mail: victor.cini@mma.gov.mt

Certificat N° : 2249

MONACO

BOUCHET Pierre
Direction des Affaires Maritimes de Monaco
Quai Jean Charles REY
BP 468
98012 MONACO Cedex

Tel: +377 93 158 678
Fax: +377 93 153 715

Certificat N° : 2250

MOROCCO / MAROC

MARZAGUI Mohamed
Chef de la Division de la Navigation Maritime
Bd Félix Houphoet
Boigny-20000
CASABLANCA

Tel : +212 22 27 37 90
Fax : +212 22 27 33 40
(Mob.): +212 64 173 711

Certificat N° : 2251

FADLI Ahmed
Chef du Quartier Maritime de Tanger
Quartier Maritime de Tanger
TANGIER

Tel : +212 39 93 86 09
Fax: +212 39 93 86 09
(Mob.): +212 66 088 883

Certificat N° : 2252

SLOVENIA / SLOVENIE

PERKOVIC Marko
University of Ljubljana
Faculty of Maritime Studies and Transportation
Pot pomorscakov 4
6320 Portoroz
SLOVENIA

Tel: +386 05 6767 256
Fax: +386 05 6767 257
(Mob.): +386 41 344 569
E-mail: marko.Perkovic@fpp.edu

Certificat N° : 2253

BAJEC Primoz (Capt.)
Ministry of Transport and Communications
The Slovenian Maritime Directorate
Ukmarjev trg 2
6000 KOPER
SLOVENIA

Tel: +386 05 6632 108

Certificat N° : 2254

SPAIN / ESPAGNE

RODRIGUEZ CARBONELL Sergio
Head of Marine Environment Protection
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Ministry of Development
Fruela, 3
28011 MADRID

Tel: +34 (91) 755 91 00
Fax: +34 (91) 755 91 39
E-mail: lcc@sasemar.es

Certificat N° : 2255

SYRIA / SYRIE

SHAHADEH Hussein
Chemical Engineer
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505
Al Gazair Street
LATAKIA

CHAMSIN Fairouz
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505
Al Gazair Street
LATAKIA

Tel: +963 (41) 472 593, 472 597
Fax: +963 (41) 47 58 05
E-mail: danco@net.sy

Certificat N°: 2256

Certificat N°: 2257

TUNISIA / TUNISIE

AOUNI Lamine
Centre National de Télédétection
B.P. 200
1080 TUNIS Cedex

Tel : +216 71 761 333
Fax : +216 71 760 890
E-mail : cnt.dg@cnt.nat.tn

Certificat N° : 2258

BOUGUERRA Larbi
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)
Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources
Hydrauliques
Rue de Cameroun
1002 Belvédère
BP. 52

Tel: +216 (73) 282 060
Mobile: +216 (98) 621 863
Fax: +216 (71) 848 069, 845 479
E-mail: Pol Mar @ anpe.nat.tn

Certificat N° : 2259

TURKEY/TURQUIE

DURMAZ Hakan
Prime Ministry / Undersecretariat for Maritime Affairs
General Directorate for Maritime Transport
Denizcilik Musteparlyoy
G.M.K. Bulvary N° 128
Maltepe ANKARA 06570
Turkey

Tel: +090 312 232 3849 / 2558
Fax: +090 312 231 3306 / 232 0823
E-mail: h.durmaz@mynet.com

Certificat N°: 2260

KALE Ufuk (Eng.)
Prime Ministry / Undersecretariat for Maritime Affairs
General Directorate for Maritime Transport
Denizcilik Musteparlyoy
G.M.K. Bulvary N° 128
Maltepe
ANKARA 06570

Tel : +090 312 232 3850 / 2558
(Mob.): +090 543 556 2865
E-mail : hufukkale@yahoo.com

Certificat N°: 2261

ITALY / ITALIE

FARCHI Cristina**

Research Biologist
ICRAM
Via di Casalotti, 330
00166 ROMA

Tel : +39 (06) 6157.0455

Fax : +39 (06) 6156.1906

Website : www.icram.org

Certificat N° : 2262

*** Participation non sponsorisée par le REMPEC*

GIORDANO Giuseppe (Dr)**

Direzione Coordinamento Industriale e Sviluppo Aziendale
Sistemi di sicurezza e Ambiente
Eni S.p.A.
Piazza Enrico Mattei 1
00144 ROMA

Tel : +39 (06) 5982.5677

Fax : +39 (06) 5982.2819

E-mail : giuseppe.Giordano@eni.it

Certificat N°: 2263

*** Participation non sponsorisée par le REMPEC*

REMPEC – CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE

R. Admiral PATRUNO Roberto, Directeur

REMPEC
Manoel Island
Gzira, GZR 03
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96 / 21 33 72 97 / 21 33 72 98

Fax: +356 21 33 99 51

E-mail: rempec@rempec.org

Cdr SAMPATAKAKIS Elias, Programme Officer (HNS)

REMPEC
Manoel Island
Gzira, GZR 03
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96 / 21 33 72 97 / 21 33 72 98

Fax: +356 21 33 99 51

E-mail: esampatakakis@rempec.org

PACE Jonathan, Programme Officer (Prevention)

REMPEC
Manoel Island
Gzira, GZR 03
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96 / 21 33 72 97 / 21 33 72 98

Fax: +356 21 33 99 51

E-mail: jpace@rempec.org

ANNEXE 1B

Atelier « Imagerie satellitale et déversements illicites d'hydrocarbures en mer » -
Cedre / Commission Européenne
Workshop on "Satellite Imagery and illicit oil spills" Cedre / European Commission

Toulon, du 02 au 04 octobre 2003
2 – 4 October 2003, Toulon, France

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS / LECTURERS / FACILITATEURS / CHAIRPERSONS SPONSORED BY THE EUROPEAN COMMISSION

NOM / FULL NAME	PAYS / COUNTRY	FONCTION / POSITION ORGANIZATION	ADRESSE / ADDRESS
PARTHIOT François Conférencier	FRANCE	Cedre – Délégué pour la Méditerranée	Tel: +33.(0)4.94.30.48.87 Fax: +33 (0) 494 30 44 15 E-mail: francois.parthiot@le-cedre.fr
ROY Daniel Conférencier	FRANCE	Cedre – Chargé de mission juridique	715, Rue Alain Colas CS 41836 29218 Brest cedex 1 - France Tel/Fax: +33. (0) 2.98.33.10.10/44.91.38 E-mail: daniel.roy@le-cedre.fr
GUEZENEC Claudine Assistante Cedre	FRANCE	Cedre – Assistante du Directeur	1715, Rue Alain Colas CS 41836 29218 Brest cedex 1 - France Tel/Fax: +33. (0) 2.98.33.10.10/44.91.38 E-mail: claudine.guezenec@le-cedre.fr
BEAU Natalie Cedre	FRANCE	Cedre	1715, Rue Alain Colas CS 41836 29218 Brest cedex 1 - France Tel/Fax: +33. (0) 2.98.33.10.10/44.91.38 E-mail: natalie.beau@le-cedre.fr
KERAMBRUN Loïc	FRANCE	Cedre	1715, Rue Alain Colas CS 41836 29218 Brest cedex 1 - France Tel/Fax: +33. (0) 2.98.33.10.10/44.91.38 E-mail: loic.kerambrun@le-cedre.fr
GARNIER Jean-René Président de séance	FRANCE	Secrétaire Général de la Mer	16 Bd Raspail – 75007 Paris
FILLON Jean-Louis	FRANCE	PREMAR / Adjt Préfet Mar. (Cre Gal)	PREMAR-Med Tel: +33 (4) 94 020 376 Fax: +33 (4) 94 021 363 E-mail: Premartoulonaem@hotmail.com
HECHES Marianne Extérieur	FRANCE	Directeur Adjoint CROSS MED – La Garde	Tel : +33(4) 94 617 110 Fax: +33(4) 94 271 149 E-mail: cross-lagardeequipement.gouv.fr
HERROUIN Guy Extérieur	FRANCE	Directeur Centre Ifremer de Méditerranée	E-mail: guy.herrouin@ifremer.fr
VRAC Stéphanie Extérieur	FRANCE	CMO /EPSHOM	13, rue du Chatelier BP 30316-29603 Brest Cedex Tel: +33 (2) 98 37 77 59 Fax : - E-mail: vrac@shom.fr
CUBERO-CASTAN Eliane Conférencier	FRANCE	Membre du Secrétariat Exécutif de la Charte Internationale « Espace et Catastrophes Majeures » en tant que représentant du CNES	CNES 18, Avenue Edouard Belin 31401 Toulouse Cedex 04 Tel: +33 (0)5 61 27 46 12 Fax: +33 (0)5 61 28 27 01 E-mail: eliane.cubero-castan@cnes.fr
TARCHI Dario Conférencier	Commission Européenne	EC Scientific Officer –Sector Head Project Leader	EC – JRC – Institute for the Protection and Security of the Citizen HSU – Via E. Fermi 1, 21020 ISPRA (VA) Tel: +39 0332 785143 Fax: +39 0332 785469 E-mail: dario.tarchi@jrc.it

NOM / FULL NAME	PAYS / COUNTRY	FONCTION / POSITION ORGANIZATION	ADRESSE / ADDRESS
<u>FUSCO</u> Luigi Conférencier	ESA ITALIE / ITALY	ESA-ESRIN Remote sensing department	Via Galileo Galilei 00044 Frascati (RM) Italy Tel: - Fax: - E-mail: Luigi.fusco@esa.int
<u>PATRUNO</u> Roberto Conférencier	REMPEC	REMPEC - Director	Manoel Island Gzira GZR 03 - Malta Tel: +356 21.33.72 96/8 Fax: +356 21 33 99 51 E-mail: rempec@rempec.org
<u>FAGO</u> Thomas Conférencier	HELCOM SUEDE / SWEDEN	Commodore - Chief of Response Department at the Swedish Coastguard HQ	Box 536- SE-371 23 Karlskrona Tel : +46 455 35 34 55 – Fax: +46 455 105 21 E-mail: thomas.fago@coastguard.se
<u>HUISMAN</u> Sjon Conférencier et Délégué CE	BONN AGEEMENT PAYS-BAS THE NETHERLANDS	Head Response Organisation Ministry of Transport, Public Works & Water Management	P.O. Box 5807 2280 HV Rijswijk – NL Tel: + 31 70 336 6631 Fax: + 31 70 395 1724 E-mail: j.huisman@dnz.rws.minvenw.nl
<u>CHABASON</u> Lucien Conférencier	PNUE/PAM - Athènes	Coordinator MEDU	Box 18019 GR 11610 Athens Tel: +30 210 727 3101 Fax: +30 210 725 3196 E-mail: chabason@unepmap.gr
<u>VINCENT</u> Gilles Représentant CE	Commission Européenne	DG ENV. B4	BU-9 6/139 - B-1049 Bruxelles Tel: +32 (2) 296 95 14 Fax +32(2) 299 03 14 E-mail: gilles.vincent@cec.eu.int
<u>STONE</u> Toby Conférencier	MCA/GB	Head of Counter Pollution and Response Maritime and Coastguard Agency	Spring Place, 105 Commercial Road Southampton, SO15 1EG Tel : +44 2380 329425 or +44 7714 345620 Fax: +44 2380 329445 E-mail: toby_stone@mcga.gov.uk
<u>PAUTROT-CESARO</u> Cathy Déléguée CE	FRANCE	Vice-procureur	TGI 6, rue Joseph Autran 13281 Marseille Cedex 06 Tel: +33 (4) 91 15 50 50 Fax: +33 (4) 91 15 53 91 E-mail:-
<u>ERHARDT</u> Jean-Bernard Délégué CE	FRANCE	PREMAR/ chef div. AEM (AC2AM)	PREMAR-Med Tel: +33 (4) 94 021 086 Fax: +33 (4)94 021 363 E-mail: premartoulon_aem@hotmail.com
<u>BELLINI</u> Mauro Délégué CE	ITALIE / ITALY	Captain in the Navy – Consultant	Ministero dell'Ambiente Roma Tel: +39 0586 491364 Fax: - E-mail : blinus@sysnet.it
<u>MASONE</u> Iliaria Déléguée CE	ITALIE / ITALY	Consultant at the Italian Ministry of the Environment – Sea Protection Department	Via Cristoforo Colombo, 44 – 00147 Roma Tel office: +39 06 5722 3461 Mobile: +39 338 6754 723 Fax: +39 06 5722 3491 E-mail: masone.ilaria@minambiente.it

NOM / FULL NAME	PAYS / COUNTRY	FONCTION / POSITION ORGANIZATION	ADRESSE / ADDRESS
<u>FALK STRAND</u> Kristina Déléguée CE	SUEDE / SWEDEN	Legal Advisor at the Law Enforcement Department at the Swedish Coast Guard HQ	Box 536 SE-371 23 Karlskrona, Sweden Tel: +46 455 35 34 37 Fax: +46 455 105 21 E-mail: kristina.falk-trand@kustbevakningen.se
<u>WILLMAN</u> Ronnie Délégué CE	SUEDE / SWEDEN	Commander – Head of Operational Flightplanning Swedish Coast Guard HQ – Flight Command	Box 536, SE-371 23 Karlskrona, Sweden Tel: +46 455 35 35 52 Fax: +46 455 105 21 Mobile: +46 70 822 41 34 E-mail: ronnie.willman@kustbevakningen.se
<u>VISSER</u> Michiel Délégué CE	PAYS-BAS THE NETHERLANDS	Operator Pollution Control Operational affairs – Department of Law Enforcement & Emergency Response North Sea Directorate Ministry of Transport, Public Works & Water Management	Koopmansstraat 1 2280 HV Rijswijk – The Netherlands Tel: +31 (0)70 3366791 Fax: +31 (0)70 3951724 E-mail: m.visser@dnz.rws.minvenw.nl
<u>DONNAY</u> Eric Délégué CE	BELGIQUE	Surveillance aériennes et urgences environnementales UGMM de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique	Gulledelle 100 - B-1200 Bruxelles Tel: +33 2 773 21 11 (general) Mobile: +32 477 25 90 05 E-mail: e.donnay@mumm.ac.be
<u>LOICQ</u> Benoît Délégué CE	BELGIQUE	Surveillance aériennes et urgences environnementales UGMM de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique	Gulledelle 100 - B-1200 Bruxelles Tel: +33 2 773 21 11 (general) Mobile: +32 475 91 77 24 E-mail: b.loicq@mumm.ac.be
<u>McCABE</u> Katie Déléguée CE	GB	Offshore Environmental Inspector	Department of Trade & Industry Energy Group – Licensing & Consents Unit Offshore Environment & Decommissioning Atholl House 86-88 Guild Street – Aberdeen AB11 6AR Tel: +44 (0) 1224 254080 Fax: +44 (0) 1224 254019 E-mail: katie.mccabe@dti.gsi.gov.uk
<u>REID</u> Michael Délégué CE	GB	Senior Investigations Officer	Department of Trade & Industry Energy Group – Licensing & Consents Unit Offshore Environment & Decommissioning Atholl House 86-88 Guild Street – Aberdeen AB11 6AR Tel: +44 (0) 1224 254035 Fax: +44 (0) 1224 254019 E-mail: michael.reid@dti.gsi.gov.uk
<u>TAHVONEN</u> Kati Déléguée CE	FINLANDE FINLAND	Remote Sensing method Developer	Finnish Environment Institute P.O. Box 140, FIN-00251, Helsinki Tel: +358 9 40 300 695 Fax: +358 9 40 300 690 E-mail: kati.tahvonon@ymparisto.fi
<u>HAAPASAARI</u> Heli Déléguée CE	FINLANDE FINLAND	Inspector – Oil combating specialist	Finnish Environment Institute P.O. Box 140, FIN-00251, Helsinki Tel: +358 9 40 300 113 Fax: +358 9 40 300 478 E-mail: heli.haapasaari@ymparisto.fi
<u>VILLANUEVA</u> F. Javier Délégué CE	ESPAGNE / SPAIN	Head of Maritime Pollution Dpt	Dirección General de la Marina Mercante c/Ruiz de Alarcón, 1 – 28071 Madrid Tel: +34 91 597 92 73 Fax: +34 91597 93 35/87 E-mail: fjvillanueva@mfom.es

NOM / FULL NAME	PAYS / COUNTRY	FONCTION / POSITION ORGANIZATION	ADRESSE / ADDRESS
<u>RUIZ de LOBERA</u> Alfonso Délégué CE	ESPAGNE / SPAIN	Captain Jefe de Area de Estudios y Relaciones Internacionales	Sociedad de Salvamento y Seguridad Marítima (SASEMAR) Tel: +34 91 7559100 Fax: +34 91 7559139 E-mail: interoper@sasemar.es
<u>ALBURQUERQUE</u> Gracia Déléguée CE	ESPAGNE / SPAIN	Technical Advisor	Sociedad de Salvamento y Seguridad Marítima (SASEMAR) Tel: +34 917559100 Fax: +34 917559139 E-mail: alburquerque.lcc@sasemar.es
<u>HENRIQUE ISIDRO VALENTE</u> Raul Délégué CE	PORTUGAL	Captain – General Director of Maritime Authority Advisor	Direcção Geral da Autoridade Marítima Praça do Comercio – 1100-148 Lisboa Tel: +351213469221 Mobile: +351917583825 Fax: +351213424137 E-mail: dgam_scpmh@sapo.pt
<u>DA COSTA VENTURA SOARES</u> Carlos Manuel Délégué CE	PORTUGAL	Commander – Portuguese Hydrographic Institute Head, Oceanography Division	Instituto Hidrografico Rua Das Trinas, 49 1249-093 Lisboa Tel: +351 21 0943 030 Fax: +351 21 0943 299 E-mail: ventura.soares@hidrografico.pt
<u>CLONAN</u> Eugene Délégué CE	IRLANDE / IRELAND	Marine Pollution & Salvage Manager – Irish Coast Guard	Irish Coast Guard Dept of Communications, Marine & Natural Resources Leeson Lane - Dublin 2 - Ireland Tel (land line): +353 1 6782305 Mobile: +353 87 2246509 Fax: +353 1 6782259 E-mail: eugene.clonan@dcmnr.ie
<u>NJØTEN</u> Ove Délégué CE	NORVEGE / NORWAY	Executive Officer in charge of Aerial Surveillance, satellite and fixed wing, Norway	Norwegian Coastal Administration Department of Emergency Response P.O. Box 55, Haakonsværn, NO-5886, Bergen Tel: +47 55 50 89 85 Fax: +47 55 50 89 95 E-mail: ove.njoten@kystverket.no
<u>TUFTE</u> Lars Délégué CE	ALLEMAGNE / GERMANY	Scientist – Department of Physics, Instruments and Measurements	Federal Institute of Hydrology Am Mainzer Tor 1 D-56068 Koblenz, Germany Tel: +49 261 1306-5413 Fax: +49 261 1306-5363 E-mail: tufte@bafg.de

ANNEXE II

ATELIER EUROPEEN « IMAGERIE SATELLITALE ET DEVERSEMENTS ILLICITES D'HYDROCARBURES EN EUROPE ET EN MEDITERRANEE » Toulon, France, 2-4 Octobre 2003

Jour 1 : Jeudi 2-10-2003

Président : L. Chabason, PAM
Secrétaire : F. Parthiot, Cedre

09.00-09.30

Ouverture du séminaire :

- *Préfet Maritime Méditerranée*
- *Commission européenne*
- *Directeur du REMPEC*

09.30-10.15 - La convention de Barcelone, le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et la situation en Méditerranée L. Chabason

10.15-11.00 - La convention d'Helsinki et la surveillance de la mer Baltique. T.Fagö

11.00-11.30 Pause café

11.30-12.30 - L'accord de Bonn et la surveillance de la mer du Nord. S. Huisman

12.30-14.00 Déjeuner

14.00-16.00

Les projets en cours et futurs pour améliorer la surveillance en mer.

D.Tarchi/L.Fusco
E. Cubero-Castan

16.00-16.30 Pause café

16.30-17.00 - Utilisation de l'imagerie satellitale en cas de pollution et pour les poursuites : point de vues pratiques. T.Stone/F.Parthiot

17.00 - 18.00 *Présidents, animateurs et Secrétaires* : préparation des tables rondes du jour suivant.

Jour 2 : Vendredi 3-10-2003

Animateurs : L. Fusco, ESA et D. Roy, Cedre

09.00-09.30

Introduction des deux tables rondes : techniques de détection (TED), procédures d'information mutuelle et poursuites judiciaires (PIM).

09.30-12.30

Table ronde TED, animée par L. Fusco : échange d'informations sur les outils utilisés et ceux bientôt disponibles.

Table ronde PIM, animée par D. Roy :

échange d'information sur l'amélioration des procédures et la poursuite des contrevenants en Méditerranée.

12.30-14.00 Déjeuner

14.00-15.30

Elaboration des projets de conclusion des deux ateliers

15.30 - 16.00 Pause café

16.00-18.00

Débat sous la présidence de M. J.R. Garnier, Secrétaire Général de la Mer, France : présentation des projets de conclusion des ateliers aux représentants nationaux des pays Méditerranéens, prise en compte de leurs observations.

18.00 : cocktail à l'hôtel Mercure

Jour 3 : Samedi 4-10-2003

Président : R. Patrino REMPEC
Secrétaire : M. Girin, Cedre

09.00-10.30

Révision et finalisation des propositions TED et PIM.

10.30-11.00 Pause café

11.00-12.30

Discussion générale et approbation des propositions

12.30-14.00 Déjeuner

14.00-15.30

Présidents, animateurs et Secrétaires :

Rédaction du document technique final qui sera remis aux délégués

14.00-17.00

Pour les autres participants :

Tour de la Rade de Toulon (temps permettant)

Contact :
contact@le-cedre.fr

adresse de l'atelier :
hôtel Mercure, place
Besagne, Toulon
tel : +33 (0) 498 008 100
fax : +33 (0) 494 415 751

ANNEXE III

LISTE DES CONFERENCIERS

PNUE / PAM – PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

M. L. CHABASON

Coordinator MEDU

Box 18019
GR 11610 ATHENS

Tel: +30 210 727 3101
Fax: +30 210 725 3196
E-mail: chabason@unepmap.gr

LA COMMISSION D'HELSINKI

FAGO THOMAS

Commodore – Chief of Response Department
at the Swedish Coastguard HQ
Box 536
SE-371 23 KARLSKRONA
Sweden

Tel: +46 455 35 34 55
Fax: +46 455 105 21
Email: thomas.fago@coastguard.se

L'ACCORD DE BONN

HUISMAN Sjon

Head Response Organisation
Ministry of Transport
Public Works & Water Management
P.O. Box 5807
2280 HV Rijswijk
The Netherlands

Tel: +31 70 336 6631
Fax: +31 70 395 1724
E-mail: j.huisman@dnz.rws.minvenw.nl

LA COMMISSION EUROPEENNE

TARCHI Dario

EC Scientific Officer – Sector Heas
Project Leader
EC – JRC – Institute for the Protection and Security of the Citizen
HSU – Via E. Fermi 1
21020 ISPRA (VA)
Italy

Tel : +39 03 32 785 143
Fax : +39 03 32 785 469
E-mail : dario.tarchi@esa.int

AGENCE SPATIALE EUROPEENNE (ASE)

FUSCO Luigi

ESA – ESRIN
Remote Sensing Department
Via Galileo Galilei
00044 FRASCATI (RM)
Italy

Tel : n/a
Fax : n/a
E-mail : Luigi.fusco@esa.int

CNES

CUBERO-CASTAN Eliane

Membre du Secrétariat Exécutif de la Charte Internationale
« Espace et Catastrophes Majeures »
CNES
18, Avenue Edouard Belin
31401 TOULOUSE Cedex 04
France

Tel: +33 (0) 5 61 27 46 12
Fax: +33 (0) 5 61 28 27 01
E-mail: eliane.cubero-castan@cnes.fr

UK MARITIME AND COASTGUARD AGENCY

STONE Toby

Head of Counter Pollution and Response
Maritime and Coastguard Agency
Spring Place
105, Commercial Road
SOUTHAMPTON SO15 1EG
UK

Tel: +44 2380 329 425 / 7714 345 620
Fax: +44 44 2380 329 445
E-mail : toby_stone@mcga.gov.uk

CENTRE DE DOCUMENTATION DE RECHERCH ET D'EXPERIMENTATION SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX (CEDRE)

PARTHIOT François

CEDRE – Délégué pour la Méditerranée
715, rue Alain Colas
CS 41836
29218 BREST cedex 1
France

Tel / Fax : +33 (0) 2 98 33 10 10 / 44 91 38
E-mail : francois.parthiot@le-cedre.fr

ANNEXE IV

LISTE DES DOCUMENTS

1. La convention d'Helsinki et la surveillance de la mer Baltique, T. Fago, LA COMMISSION D'HELSINKI.
2. L'Accord de Bonn et la surveillance de la mer du Nord, S. Huisman, L'ACCORD DE BONN.
3. Les projets en cours et futures pour améliorer la surveillance en mer, D. Tarchi / L. Fuscho / E. Cubero-Castan, EC / ESA-ESRIN / CNES.
4. Utilisation de l'imagerie satellitale en cas de pollution et pour les poursuites : point de vues pratiques, T. Stone / F. Parthiot, UK – MCA / CEDRE.

ANNEXE V

ATELIER de la COMMISSION EUROPEENNE

**« IMAGERIE SATELLITALE ET DEVERSEMENTS ILLICITES
D'HYDROCARBURES EN EUROPE ET EN MEDITERRANEE »**

**Table ronde 1 :
« TECHNIQUES DE DETECTION »**

**Table ronde 2 :
« PROCEDURES D'INFORMATION MUTUELLES ET POURSUITES
JUDICIAIRES »**



**TOULON, 2 Octobre - 4 Octobre 2003
TOULON, 2 October - 4 October 2003**

**CENTRE DE DOCUMENTATION DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATIONS SUR
LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX**

715.Rue Alain Colas - C.S. 41836 - 29218 Brest Cedex 1- France - Tél. 02.98 33.10.10
Télécopie 02.98.44.91.38 - E-mail : cedre@le-cedre.fr International : 33 2 98 33 10 10 - Fax : 33 2 98 44 91 38



I – TABLE RONDE SUR LES TECHNIQUES DE DETECTION

• LES QUESTIONS IDENTIFIEES

- Les enseignements tirés de l'expérience
- La surveillance opérationnelle
- Le système d'information

• OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE

- Discuter des questions et proposer des recommandations.

• LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES EXPERIENCES PASSEES (1)

- La situation actuelle dans la Mer Baltique et dans la Mer du Nord : Dans ces deux mers la surveillance aérienne à l'aide d'avions de télédétection équipés de capteurs de télédétection a contribué à l'établissement d'une longue expérience dans la détection des déversements illicites. Plusieurs états membres ont coopéré ces dix dernières années pour développer l'usage de l'imagerie satellitale (SAR)
- La situation actuelle dans la Mer Méditerranée : nombre de projets spécifiques sont en cours mais il n'y a pas encore d'application pratique, de plus les capacités de surveillance aérienne sont insuffisantes pour permettre des expérimentations conjointes à grande échelle et en tirer une expérience opérationnelle.
- Résumé de l'expérience de la Mer Baltique et de la Mer du Nord
 - ◆ Les capacités techniques et opérationnelles varient énormément en fonction des régions
 - ◆ Des opérations conjointes sont à mener avec communication des rapports à l'ensemble des pays participants et à toutes les parties intéressées
 - ◆ Les expériences opérationnelles sont à développer et doivent être l'occasion d'échange d'experts
- L'imagerie satellitale SAR est un outil qui complète les autres capteurs et moyens visuels (ex : la flexibilité de la surveillance aérienne complétée par des observations statistiques à long terme, l'importance des mesures in situ) et les modèles.
- Améliorer ou démarrer l'exploitation des données existantes issues des projets et de campagnes ; besoin de poursuivre les activités de recherche dans le domaine de la surveillance satellitale dans le but d'applications opérationnelles
- Utiliser les informations en (quasi) temps réel et en temps différé (incluant des données historiques) selon les besoins opérationnels
- Le coût d'accès aux données spatiales implique la définition de priorités. (faire en sorte que les coûts des images pour les activités directement liées à la prévention et à la lutte contre les déversements en mer de polluant soient disponibles au moindre coût)
- Interfaçage avec le SIG (système d'information géographique) par exemple pour des cartes numérisées et des cartes de sensibilité
- Utiliser ces expériences pour définir les besoins opérationnels pour la surveillance satellitale future

• LA SURVEILLANCE OPERATIONNELLE (2)

- Séparer les besoins opérationnels de routine du suivi des accidents
- Améliorer la coopération avec la protection civile dans les pays méditerranéens en matière d'intervention d'urgence dans les zones côtières frontalières
- Synergie avec les autres systèmes opérationnels de localisation et d'identification des navires (ex : VTS, AIS) et avec les technologies émergentes (GALILEO pour la précision du positionnement et les capteurs hyper spectraux)

- Inventaire des demandes des utilisateurs finaux (par ex : produits pétroliers + substances nocives et potentiellement dangereuses, fenêtre d'opportunité, couverture, accès aux données en continu, qualité des informations dérivées, localisation, rapports standards, données météo océanographiques...
- Objectifs à court et long terme : besoin d'une surveillance rigoureuse et répétée de la zone maritime conduisant à une forte dissuasion
- Réduction des coûts de surveillance pour assurer celle-ci dans la durée. C'est l'un des plus grands défis
- Comme le développement de la surveillance satellitale est très coûteux pour les petits pays, des projets pilotes transnationaux spécifiques au sein de MEDA et des programmes de coopération nouveaux ou en cours doivent être développés pour réduire les coûts afférents y compris aux niveaux régionaux ou sub-régionaux.

• **LE SYSTEME D'INFORMATION (3)**

- Etablir des statistiques locales et globales et en extraire les tendances dans les prochaines années au moins pour les régions menacées (abordé dans les projets en cours et dans l'initiative GMES)
- Prendre en compte les données fournies par les moyens aériens, les satellites et les contrôles des états du port (ex : pour optimiser le temps de vol disponible)
- Produire en priorité de cartes de risque, et éventuellement produire des cartes de sensibilité. Une proposition est en cours de discussion entre les pays participants au sein du REMPEC
- Le système d'information devra être géré au niveau régional (ex : le rôle du REMPEC dans la Mer Méditerranée) et au niveau national. Il devra s'interfacer avec les autres systèmes, services météo océanographiques...
- Le système d'information doit rechercher le travail en réseau et la compatibilité des configurations pour être en phase avec les besoins opérationnels locaux et régionaux.

2 – TABLE RONDE SUR LES PROCEDURES D'INFORMATION MUTUELLES ET LES POURSUITES JUDICIAIRES

QUESTIONS IDENTIFIEES

- Modes de preuve
- Procédures opérationnelles, déroutement, inspection
- Informations mutuelles

OBJECTIF DE LA TABLE RONDE

- Discuter des questions et proposer des recommandations.

• MODES DE PREUVES (1)

Considérations (1)

- L'image satellitale issue du SAR (*Synthetic Aperture Radar*) permet de détecter des anomalies de surface, correspondant éventuellement à des nappes d'huile, et la présence de navires connectés ou non à ces nappes. Le satellite fournit la localisation et les dimensions de ces nappes potentielles ainsi que la date et l'heure d'enregistrement
- L'image satellitale ne constitue pas une preuve complète d'infraction car elle ne permet ni l'identification du navire ni la détermination du polluant. En conséquence, l'image satellitale n'est qu'un outil qui doit être couplé avec une reconnaissance visuelle ou avec des prélèvements
- Les observateurs doivent être formés de façon à présenter leurs constatations sous forme de documents clairs et facilement compréhensibles par des magistrats. Ces magistrats doivent également être formés pour pouvoir exploiter au mieux ces éléments de preuve

Recommandations (1)

- Compte tenu de la technicité de l'image satellitale et de la spécificité des problèmes de pollution marine, il est recommandé de désigner et de former des enquêteurs, des procureurs et des magistrats spécialisés.
- Pour une utilisation opérationnelle des images satellitales il est recommandé à chaque pays de se doter d'un programme de surveillance aérienne permettant de compléter et de valider les détections faites par les satellites afin de disposer de toutes les informations nécessaires à la poursuite des contrevenants
- Pour mettre en place la capacité opérationnelle nécessaire pour une surveillance aérienne et navale des pollutions marines, un plan de renforcement des moyens des états méditerranéens doit être envisagé.

• POURSUITE OPERATIONNELLE, DEROUTEMENT ET INSPECTIONS (2)

Considérations (2)

- L'intervention à l'encontre des contrevenants détectés à partir des images satellite repose sur les mêmes instruments que ceux mis en œuvre suite à des détections par d'autres méthodes
- La Convention sur le Droit de la mer et les instruments internationaux et régionaux pertinents permettent aux états d'intervenir en mer et au port (inspection des navires, ...)
- L'intervention doit être proportionnée à l'ampleur de la menace
- L'imagerie satellitale peut jouer le rôle de déclencheur de missions de reconnaissance aérienne ciblées
- Lorsque le navire contrevenant n'est plus relié à la nappe d'hydrocarbures, l'utilisation combinée d'images satellitales et d'informations provenant de l'observation aérienne peut

permettre dans certain cas de retracer le déplacement du navire de manière à établir le lien avec la pollution.

- L'option de dérouter un navire doit être envisagée en dernier recours seulement si l'on dispose de preuves immédiates flagrantes et de moyens d'intervention adéquats.
- Les contrôles prévus par les accords internationaux doivent être effectués (ex : contrôle de l'état du port).
- La désignation de zones jouissant d'une protection particulière peut être considérée comme une mesure renforçant la protection contre les pollutions. Cependant la mise en œuvre de ce type de mesure s'avère complexe.

Recommandations (2)

- Une approche transnationale est recommandée pour l'acquisition d'images satellitales dans le but d'augmenter les informations permettant la poursuite des contrevenants.
- Pour les besoins de l'intervention sur les navires il est recommandé de mettre en place des liens directs entre les autorités du contrôle opérationnel et les autorités judiciaires, aux niveaux nationaux et transnationaux
- Il est recommandé d'utiliser au mieux les possibilités du droit de la mer pour se doter d'une base légale d'intervention sur les problèmes de pollution marine en particulier en dehors des eaux territoriales

• INFORMATION MUTUELLE (3)

Considérations (3)

- Les données satellites permettent une cartographie statistique et mettent en évidence des zones à risques. L'utilisation du satellite dans le cadre de poursuite pourrait être concentrée sur ces zones. Elle pourrait également permettre d'évaluer l'efficacité du système de répression mis en place
- Chaque état fixe dans sa législation pénale le montant des amendes et des sanctions.
- Des disparités dans les moyens de dissuasion risquent d'entraîner un déplacement du problème vers des pays ou régions appliquant les sanctions les plus faibles.
- Certains états tiennent à jour le suivi des cas présentés à la justice. Il existe des initiatives récentes pour la mise en commun de ces informations
- Il existe deux régimes de sanctions :
- la sanction administrative reposant sur des amendes d'un montant limité proportionnel au préjudice et payable immédiatement
- la procédure pénale plus longue et débouchant sur des amendes plus élevées
- la tendance est de faire porter la responsabilité de l'infraction non seulement sur le capitaine mais également sur les armateurs

Recommandations (3)

- dans le cadre de la poursuite des contrevenants il est recommandé d'élargir les responsabilités aux autres intérêts impliqués dans la gestion des navires plutôt que de se limiter au seul capitaine à l'instar de ce qui se fait dans certains pays
- il est recommandé de mettre en place un échange d'informations sur la législation et les sanctions prévues par les différents états
- Il est recommandé d'encourager l'échange, et la compilation sous forme de base de données, d'informations sur les poursuites et les condamnations ainsi que sur les procédures d'enquêtes (ex : North Sea Network, Helcom)
- La mise en place de procédure de notification rapide vers l'état du pavillon doit être encouragée.



**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**

CERTIFICAT

No.

Il est certifié que

a participé à

**L'ATELIER EUROPEEN
«IMAGERIE SATELLITALE ET DEVERSEMENTS ILLICITES D'HYDROCARBURES
EN EUROPE ET EN MEDITERRANEE»**

Toulon, France, 1 – 4 octobre 2003

organisé par le

**CENTRE DE DOCUMENTATION DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATIONS
SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX – CEDRE**

avec le soutien financier de la

COMMISSION EUROPEENNE

La participation à l'Atelier a été financé par le

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Contre Amiral Roberto PATRUNO
Directeur



Photo de famille lors de la visite du Stock de Matériel du Fast Oil Spill Team (FOST) à Rognac